



L'opinion des Français à l'égard des fonctionnaires

Présentation graphique – Avril 2011

Fiche technique



Méthodologie

- Enquête réalisée en face-à-face au domicile des personnes interrogées.



Échantillon

- Echantillon de 1000 personnes représentatif de l'ensemble de la population française âgée de 18 ans et plus.
- Méthode des quotas (sexe, âge, profession du chef de ménage PCS) et stratification par région et catégorie d'agglomération.



Dates de réalisation

- Les 13 et 14 avril 2011



L'opinion des Français à l'égard des fonctionnaires

TNS-Sofres

Auteur

Laure Salvaing
01.40.92.66.13

Mathieu Gallard
01.40.92.57.10

FSU

Contact client
Wyllis Snell

17RF61 | © TNS



Ce rapport a été rédigé dans le respect des procédures Qualité de TNS Sofres.

Il a été validé par Laure Salvaing, directrice de clientèle



Les principaux groupes se dégageant de l'étude

■ Les 35-49 ans

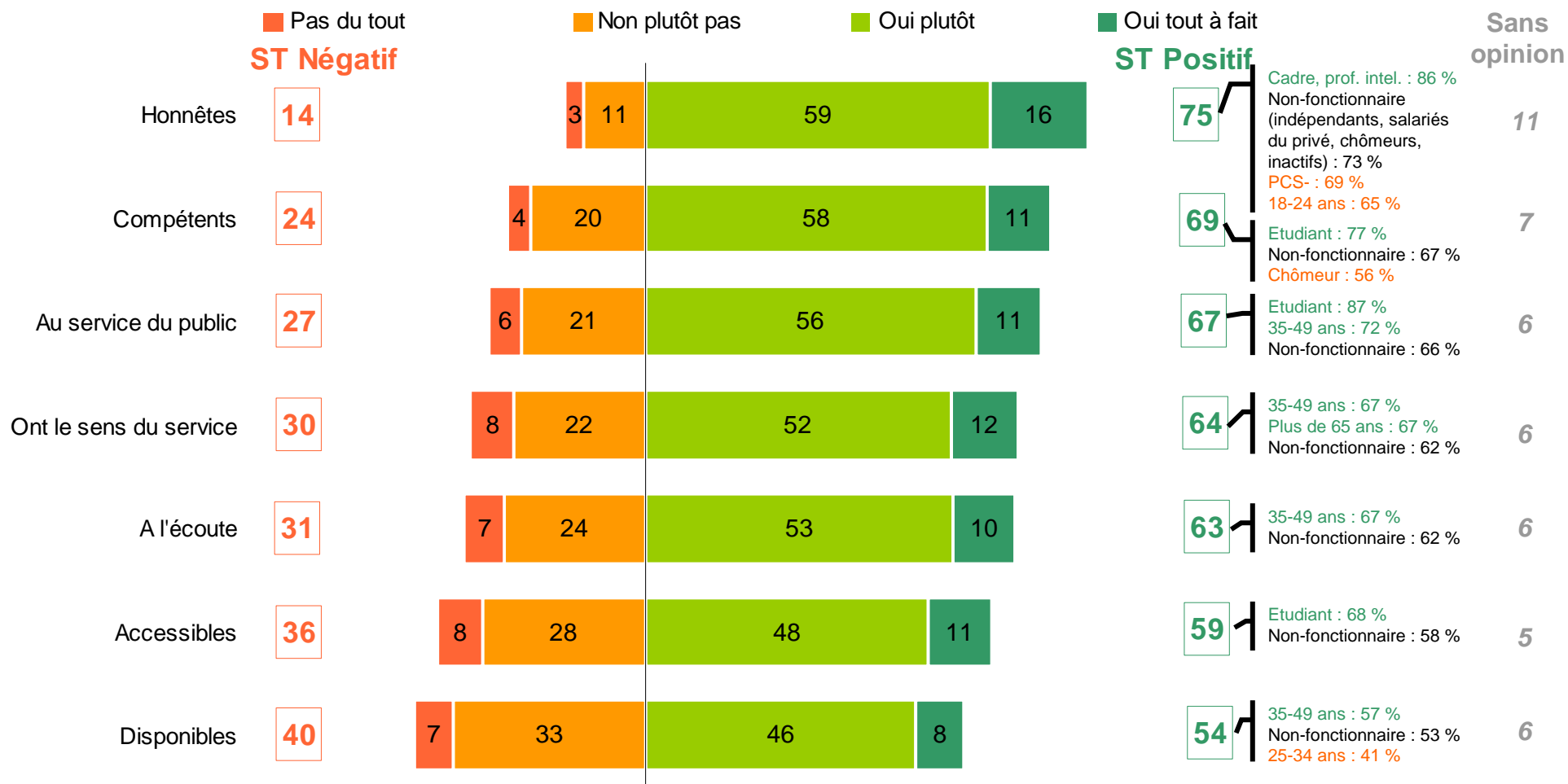
- Au sein de cette catégorie de la population, la plus susceptible d'être en emploi, les évocations à l'égard de la fonction publique sont plus négatives en ce qui concerne l'organisation générale du système.
- Ces critiques semblent toutefois plus viser la manière dont l'Etat gère ses employés plutôt que les fonctionnaires eux-mêmes. Les 35-49 ans sont en effet plus nombreux à juger que l'Etat traite mal les agents de la fonction publique que la moyenne, de même qu'ils sont plus enclins à dire que les moyens accordés aux fonctionnaires pour remplir leurs missions sont insuffisants. Enfin, ils reconnaissent d'une manière plus nette aux fonctionnaires certaines qualités professionnelles (compétence, sens du service, service du public...).

■ Les étudiants

- Les étudiants semblent globalement avoir une assez bonne image des agents de la fonction publique : leurs réponses à la question ouverte présente moins d'évocations négatives que la moyenne.
- La situation professionnelle des fonctionnaires semble relativement satisfaisante aux étudiants, puisqu'ils se montrent plus enclins que l'ensemble des personnes interrogées à estimer que l'Etat les traite bien et qu'ils disposent de moyens suffisants pour remplir leurs missions.
- Ce constat positif les conduit à vouloir maintenir la situation actuelle en place : les étudiants sont notamment particulièrement défavorable au principe du non-remplacement.

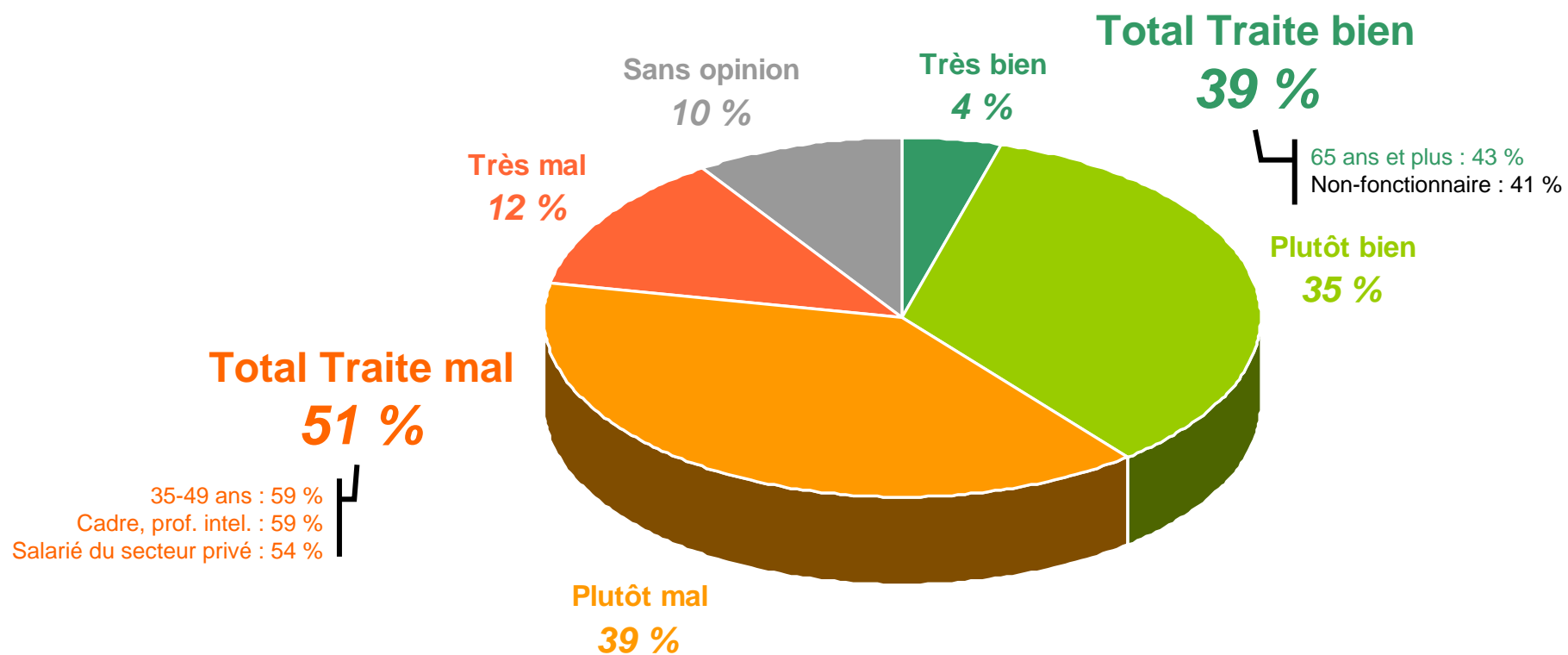
Les qualités des fonctionnaires reconnues

Globalement, trouvez-vous que les fonctionnaires (dans le domaine de l'Education, de l'Emploi, de la Santé, de la Justice, de l'Environnement, de l'Equipement) auxquels vous avez affaire sont :



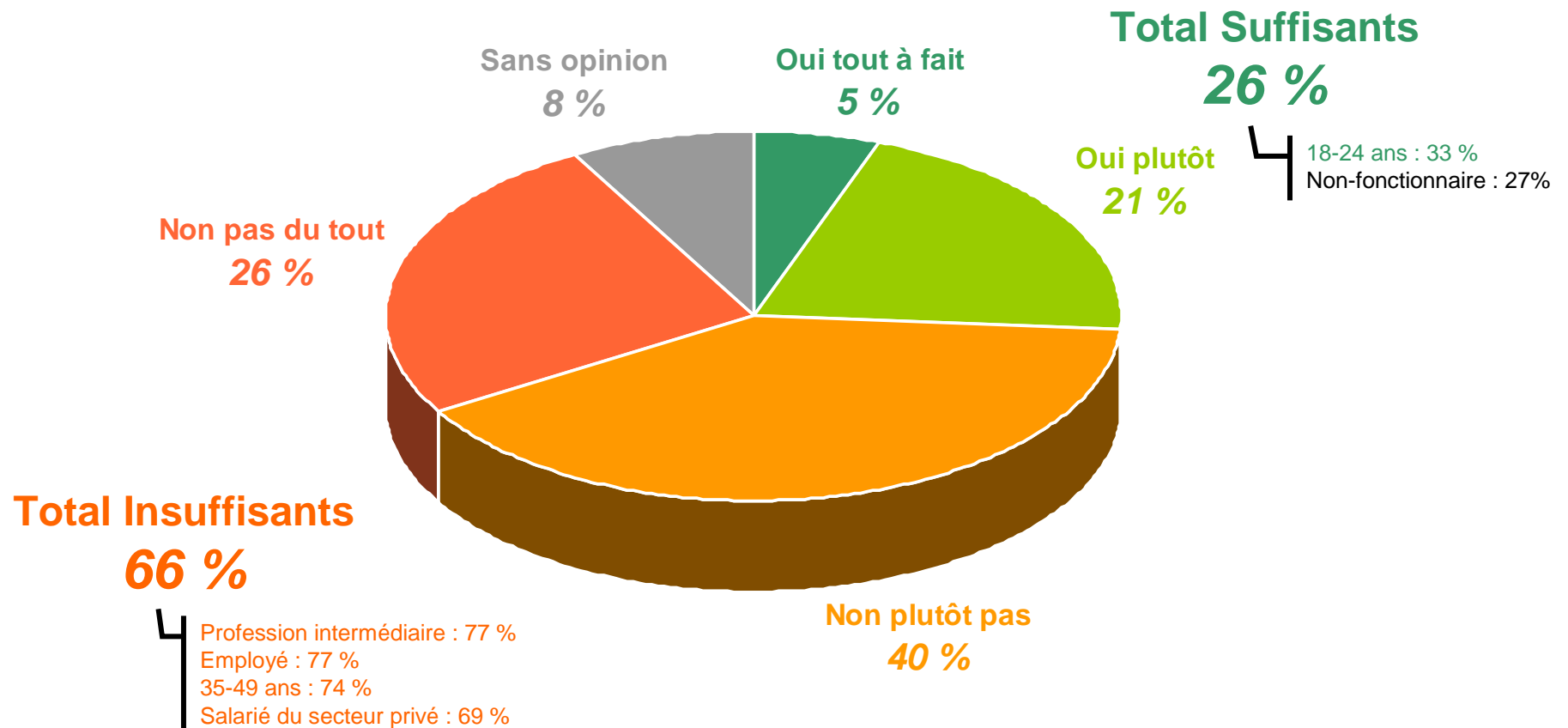
Une opinion qui estime que l'Etat traite mal ses salariés

Globalement, diriez-vous que l'Etat est un employeur qui traite aujourd'hui ses salariés :



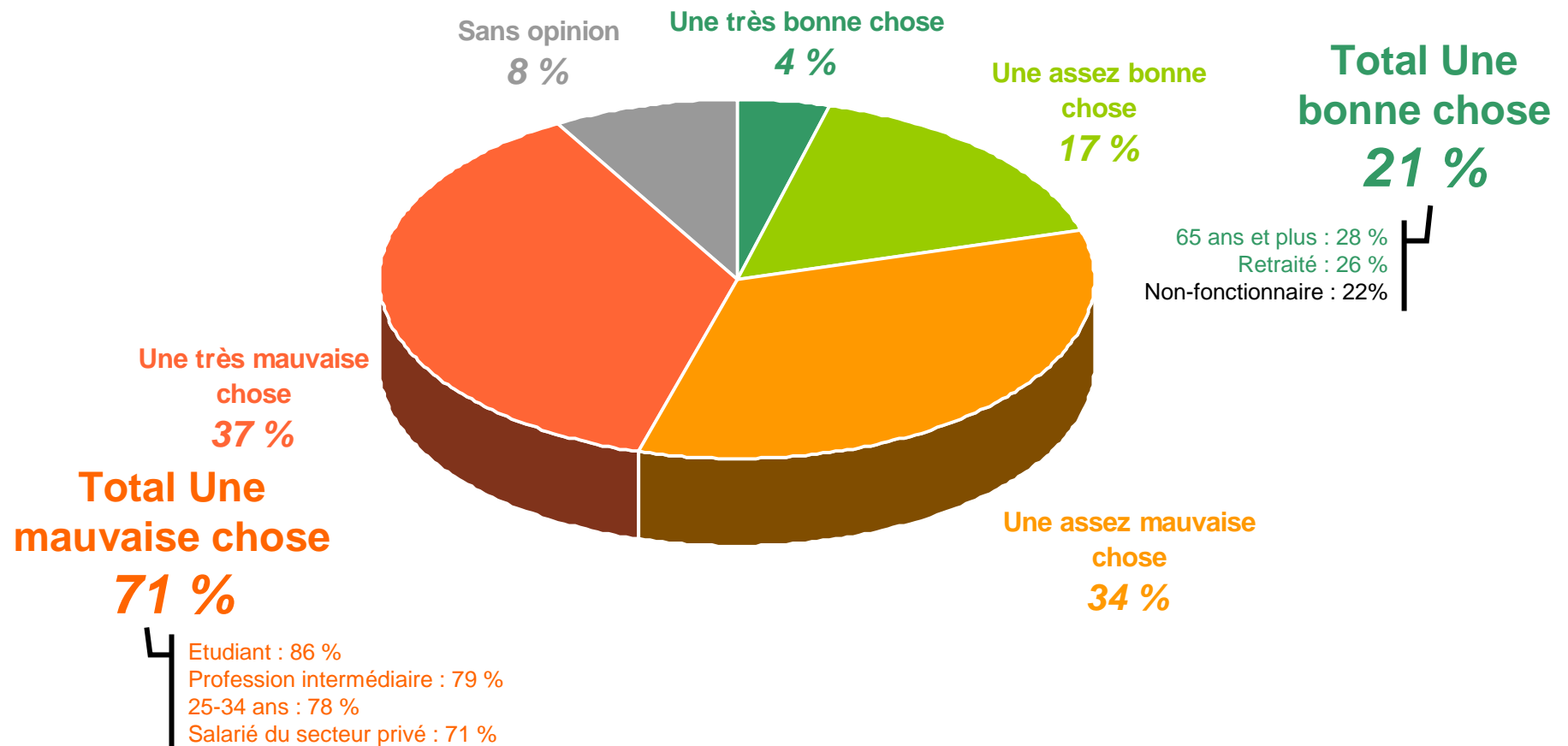
Les moyens donnés par l'Etat aux fonctionnaires jugés insuffisants

Globalement, diriez-vous que l'Etat donne des moyens suffisants (humains, matériels, d'organisation) aux fonctionnaires pour bien remplir leurs missions ?



Une opinion massivement opposée au principe du non remplacement

Selon vous, le principe actuel du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite est-il :



Un opinion partagée sur la prise en charge de missions de services publics par des salariés du privé

Selon vous, si demain des missions de services publics (comme l'Education, l'Emploi, la Santé, la Justice, l'Environnement, l'Equipement) étaient assurés par des salariés du secteur privé, est-ce que cela serait :

